

Initiatives ministérielles

n'a jamais connue. Les Terre-Neuviens sont des gens fiers, et ils réclament la réalisation de ce projet.

Tous les députés qui représentent Terre-Neuve aux Communes en ont parlé avec éloquence. Nous souhaitons que le sous-amendement proposé aujourd'hui par le député de Gatineau—La Lièvre soit adopté pour que le projet de loi s'en trouve amélioré et garantisse une plus grande prospérité non seulement à Terre-Neuve, mais aussi à l'ensemble du Canada. Je le répète, j'espère que le projet de loi sera adopté tout à l'heure et qu'il sera adopté à l'unanimité.

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): C'est pour moi un grand honneur de prendre la parole. . .

[Français]

M. Lapierre: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. . .

M. Leblanc (Longueuil): J'invoque le Règlement, madame la Présidente..

M. Plamondon: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. . .

Mme le vice-président: La parole a été donnée à l'honorable député de Timiskaming. Il avait commencé ses remarques. . .

M. Lapierre: J'invoque le Règlement, madame la Présidente. . .

Mme le vice-président: De toute évidence, il y a un honorable député qui s'attend à ce que la personne qui occupe le Fauteuil ait soudainement des yeux des trois côtés de la tête. Malheureusement, c'est une des choses qui ne viennent pas normalement avec le poste.

• (1710)

Dans la rotation normale des discours qui s'est appliquée tout au long de ces discussions que nous avons eues sur ce projet de loi, nous en sommes maintenant rendus à un représentant du côté du gouvernement.

J'ai reconnu l'honorable député. . .

M. Lapierre: J'invoque le Règlement!

Mme le vice-président: Un rappel au Règlement de la part de l'honorable député de Shefford.

L'hon. Jean Lapierre (Shefford): Madame la Présidente, je demande et je propose la motion:

Que le député de Rosemont soit maintenant entendu.

M. Leblanc (Longueuil): J'appuie la motion, madame la Présidente.

Mme le vice-président: L'honorable député de Timiskaming avait été reconnu et avait commencé à parler.

L'honorable député a la parole.

[Traduction]

M. John A. MacDougall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame la Présidente, je sais qu'il a été très difficile. . .

[Français]

Des voix: Ce n'est pas vrai!

M. Lapierre: Vous êtes partisane, madame la Présidente!

Mme le vice-président: L'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell a la parole.

M. Don Boudria (Glengarry—Prescott—Russell): Madame la Présidente, il y a une tradition dans cette Chambre. . .

M. Lapierre: Madame la Présidente est neutre.

M. Boudria: . . . il y a une tradition dans cette Chambre, madame la Présidente, que tous les députés respectent l'autorité que nous avons nous-mêmes confiée à la Présidence. La Présidence de cette Chambre ne nous est pas imposée à nous, députés. C'est une autorité que nous lui avons accordée.

La Présidence, donc, jouit, par ce fait même, de la confiance de la Chambre. Si la Chambre en décidait autrement, la Chambre serait libre d'«adresser» le dossier.

En attendant, madame la Présidente, je crois qu'il est inacceptable, pour aucun député, de mettre en question l'autorité de la Présidence parce que cela remet en question l'autorité que nous lui avons confiée.

Et c'est à cet effet-là, madame la Présidente, que je m'objecte, parce que je considère que c'est un affront, non seulement à la Présidence, mais en fait à la Chambre elle-même parce que c'est la Chambre qui a décidé qui présiderait.

M. Lapierre: Sur le même rappel au Règlement!

[Traduction]

M. Nunziata: Madame la Présidente, je suis resté assis patiemment à ma place tout l'après-midi pour essayer